

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 24 juin 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de SORBIERS s'est réuni en session ordinaire, salle des délibérations, sous la présidence de M. Olivier VILLETELLE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Date de convocation : 18 juin 2026

PRESENTS : Mmes et MM Olivier VILLETELLE – Nadine SAURA – Dominique BERNAT – Ludivine VIOLOT – Jérôme ALLAIN – Farida SEFSAF – Stéphane DESPINASSE – Viviane NEEL – Christophe FARA – Franck PATRAONE – Mireille GILBERTAS – Michel JACOB – Nathalie COUCHOT – Cherif BOUIMA – Delphine AUROUZE – Marlène DI PIAZZA-TALLON – Patrice CHAUD – Marine BILLARD – Jean-Baptiste MERLEY – Edmond HUBE – Serge SIMON – Hélène HUBE – Karina CHAUDIER – Clara MOSNIER

ABSENTS EXCUSES : Mmes et MM Sylvain DUPLAY - Séverine ALLEGRA - Gérard ROUCHOUSE - Agathe CARROT - Christophe BERGERAC

PROCURATIONS : M. Sylvain DUPLAY à Mme Nadine SAURA
Mme Séverine ALLEGRA à M. Dominique BERNAT
M. Gérard ROUCHOUSE à M. Stéphane DESPINASSE
Mme Agathe CARROT à Mme Farida SEFSAF
M. Christophe BERGERAC à M. Edmond HUBE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Viviane NEEL

FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES : REPRISE DÉFINITIVE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Le résultat proposé est donc le suivant :

1 – Détermination du résultat de clôture 2025 - fonctionnement

1)	Résultat 2024 reporté (excédent) (a)	1 515 654.30 €
2)	Calcul du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2025	
	Recettes.....	9 305 918.66 €
	Dépenses.....	8 692 275.78 €
	Résultat de l'exercice 2025 (excédent) (b).....	613 642.88 €
	Résultat de clôture 2025 (excédent) (a+b).....	2 129 297.18 €

2 – Détermination du résultat de clôture 2025 – investissement

1) Résultat 2024 reporté (déficit) (a')	1 364 397.06 €
2) Calcul du résultat de la section d'investissement de l'exercice 2025	
Recettes.....	6 590 048.23 €
Dépenses.....	4 660 703.57 €
Résultat de l'exercice 2025 (excédent) (b').....	1 929 344.66 €
Résultat de clôture 2025 (excédent) (a'+b').....	564 947.60 €
Reports recettes.....	0.00 €
Reports dépenses	436 711.35 €
Résultat de clôture global avec reports	+ 128 236.25 €

3 – Affectation du résultat de clôture 2025

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 1 679 297.18 €
- Au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 450 000.00 €

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat d'investissement de la manière suivante :

- Au compte 001 - Excédent antérieur reporté : 564 947.60 €

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L. 2311-5, R. 2311-11, R. 2221-48-1, R. 2221-90-1, R. 2311-13, D. 5217-12 et D. 5217-13 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2025-063 du 2 avril 2025 portant approbation du budget principal 2025,

Vu la délibération n°2026-123 du 24 juin 2026 portant approbation du Compte Financier Unique 2025.

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'affectation du résultat du budget 2025 telle qu'exposée ci-avant.

ADOPTE PAR	POUR	: 23
	CONTRE	: 0
	ABSTENTIONS	: 6

Sorbiers , le 7 juillet 2026

Le Maire,



Olivier VILLETELLE

La secrétaire de séance,



Viviane NEEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication et/ou notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203028-20260624-del2026-124-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2026